



# FACE AUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES

des initiatives locales  
et des actions de long terme

## VERS DES TERRITOIRES MOINS EXPOSÉS AUX RISQUES ET NUISANCES ENVIRONNEMENTAUX ?

INTRODUCTION p. 321

DES MESURES SECTORIELLES CURATIVES  
ET DE PROTECTION POUR ATTÉNUER  
LES NIVEAUX D'EXPOSITION p. 322

DES MESURES DE PRÉVENTION ET  
D'ADAPTATION POUR LIMITER  
LES EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES p. 330



**L'évolution des milieux, notamment du fait des activités humaines actuelles ou passées, modifie l'exposition des territoires et des populations aux risques chroniques environnementaux.** Des **actions sectorielles curatives et préventives** sont mises en œuvre pour mettre fin à des situations héritées du passé (pollution des sols, etc.). Elles peuvent également se traduire par la mise en place de mesures visant à atténuer certaines nuisances (bruit, etc.) ou pour répondre à des situations d'urgence (pollution de l'air, etc.).

Certaines expositions sont en effet le résultat d'activités du passé. C'est notamment le cas des sites et sols pollués par les activités industrielles. Parfois proches des zones d'habitat, des actions de dépollution des sols sont engagées pour supprimer les risques de dissémination des polluants dans les eaux souterraines et pour rendre possible une éventuelle reconversion de friches industrielles compatible avec d'autres usages.

Les activités actuelles émettent également des polluants qui se diffusent dans les différents compartiments de l'environnement (voir chap. « Milieux », p. 47). Ainsi, les surplus d'azote s'accumulent dans les nappes souterraines, les émissions de polluants dans les sols et l'air dégradent leur qualité, etc. Les pesticides, dont certains pourtant interdits depuis plusieurs décennies, sont décelables dans l'air, les sols et les eaux souterraines. Les territoires doivent ainsi faire face à des dépassements des seuils réglementaires pour la protection de la santé humaine tant pour la qualité de l'air extérieur que pour l'eau destinée à la consommation humaine. Compte tenu des enjeux sanitaires associés à ces dépassements (voir chap. « Exposition aux risques environnementaux chroniques », p. 230), des actions curatives (mise en place de la circulation alternée en milieu urbain, abandon de captage d'eau potable, traitement poussé de la ressource en eau destinée à la consommation humaine, etc.) sont alors engagées. D'autres préventives pour le long terme (instauration de périmètres de protection de captage pour l'eau potable, mise en place de plans de protection de l'air, etc.) complètent ces dispositifs.

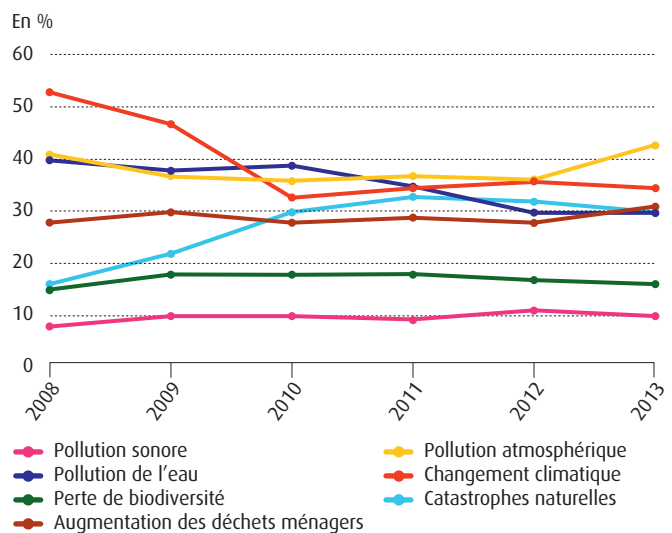
L'évolution des modes de vie (développement des loisirs et du tourisme, éloignement des zones d'habitats et d'activités, etc.) s'est notamment traduite par une forte augmentation du trafic routier et aérien. Outre la pollution atmosphérique qu'ils génèrent (voir chap. « Air extérieur », p. 101), les déplacements motorisés sont à l'origine de nuisances sonores (voir chap. « Nuisances sonores », p. 239). En dehors des actions préventives instaurées dans le cadre de la directive Bruit, des investissements sont conduits pour réduire les niveaux sonores (mise en place d'écrans acoustiques, isolations acoustiques des bâtiments, revêtements de chaussée « silencieux », etc.).

**Résultat des choix du passé en termes de localisation des activités économiques et des zones d'habitat, les Français sont également exposés à de nombreux aléas naturels ou technologiques.** Ainsi, 11 % de la population française est concernée par

l'aléa inondation et 16 % des communes sont particulièrement exposées à des risques naturels susceptibles d'être augmentés sous l'effet du changement climatique. Enfin, près de 250 000 Français résident à moins de 500 mètres d'un établissement Seveso (voir chap. « Exposition aux risques et nuisances », p. 195). Des **mesures de prévention** sont développées par les pouvoirs publics afin de rendre les territoires plus résilients face à la survenue d'aléas naturels ou technologiques. Le plan national d'adaptation au changement climatique, les plans de prévention des risques naturels et technologiques s'inscrivent dans ces démarches de prévention et d'adaptation. À l'échelle des territoires, des bassins de vie ou des quartiers, l'élaboration de projets de territoires (planification urbaine, aménagements urbains, etc.) conciliant développement territorial, préservation de l'environnement et prévention des risques constituent également des réponses aux attentes des Français.

La pollution atmosphérique, le changement climatique, l'exposition aux risques naturels et la pollution de l'eau figurent parmi les principales préoccupations environnementales des Français (Figure 1). Ils considèrent que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour protéger l'environnement<sup>1</sup>.

**Figure 1 : évolution des préoccupations environnementales des Français**



Note : l'enquête 2013 a été réalisée en novembre, avant les inondations qui ont touché la Bretagne (tempête Dirk, décembre 2013) et la survenue d'un important épisode de pollution de l'air (mars 2014).

Source : SOeS, Plateforme Environnement de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Insee).

<sup>1</sup> Medde-CGDD-SOeS, 2014. – *Opinions et pratiques environnementales des Français en 2013* – Paris : SOeS – 9 p. (Coll. Chiffres & statistiques, n°505). ([http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits\\_editoriaux/Publications/Chiffres\\_et\\_statistiques/2014/chiffres-stats505-opinions-et-pratiques-environnementales-des-francais-en-2013-mars2014.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Chiffres_et_statistiques/2014/chiffres-stats505-opinions-et-pratiques-environnementales-des-francais-en-2013-mars2014.pdf)).